

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0025701

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2310

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hendar Latifa wife Manar

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 70 35 18 33

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/12/2023

Nom et prénom du malade : Hendar Latifa wife Hendar Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2013	✓		100 DH	Dr. Fatima EL KALYANI Médecin généraliste N°3 Etage 11 Madrouf Casablanca 0661155101
18/11/2013	✓		100 DH	Rés. 1er Etage 11 Madrouf Casablanca 0661155101

## EXECUTION DES ORDONNANCES

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

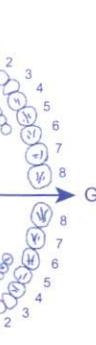
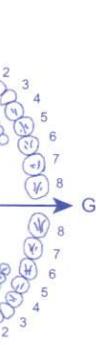
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	H D B G	Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale

Omnipraticienne Nutritionniste diplômée (Canada)

Spécialiste en médecine de Travail (Rennes-France)

Diplomée d'Echographie

الطب العام

حاصلة على دبلوم التغذية بكلية الطب كندا

أخصائية طب الشغل كلية الطب (رانس - فرنسا)

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى



Casablanca, le 23/11/2018  
الدار البيضاء في 23 نونبر 2018

Radar lot ٥٤٣

96,00  
ل ٩٦,٠٠

٢٥ م

١٥

٢ جل مارس  
cut le ٣  
ي باتل ٦٧  
٥٦,٣  
ل ٥٦,٣  
٣ جم ام

٢٥ م  
١٥  
٢ جل مارس  
cut le ٣  
ي باتل ٦٧  
٥٦,٣  
ل ٥٦,٣  
٣ جم ام

١٥

20mg Veca pour la toux

by Veca 20mg AS

108,00 Dhs pour la toux

Dr. Farhat A. El KAFI  
Médecin Généraliste  
N° 133 N° 3  
Razi Al Moudawat Grot 4000  
Téle: 0522 203600  
Cell: 0661 189101

PHARMACIE ANNASSIM  
d'Oued Dadra Lotissement  
Habiba N° 62/2 Oulfa Casablanca  
TÉL: 00204 2097000024  
TEL: 0522 93 84 58

T = 260,30

**Veca®**

Solifénacine succinate

LOT : 5943  
PER : 07 - 26  
P.P.V : 108 DH 00

30 comprimés pelliculés  
Voie orale

PPV : 96DH 00  
PER : 06/25  
LOT : 18-3  
sel4

PPV : 56,30 DH  
LOT : 23H09D  
EXP : 08/2025

# Docteur Fatima El Kherrat

Médecine Générale

Omnipraticienne Nutritionniste diplômée (Canada)

Spécialiste en médecine de Travail (Rennes-France)

Diplômée d'Échographie

# الدكتورة فاطمة الخراط

الطب العام



حاصلة على دبلوم التغذية بكلية الطب كندا  
أخصائية طب الشغل كلية الطب (رنس- فرنسا)  
حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى

Casablanca, le 11/12/2023

الدار البيضاء في

Dr. Fatima El Kherrat  
Médecine Générale  
Nutritionniste  
Spécialiste en médecine de Travail  
Récl. Al Maarruf, Sidi Maarouf, Casablanca  
Tél: 0522 97 20 35 - 0561 18 51 01

PHARMACIE ANNASSIM  
SN Oued Daoura Lotissement  
Habiba N°62/2 Oulfa casa  
ICE: 00204209700002  
Tel: 0522 93 84 58

34,50 30 giorni 500 mg  
 96,50 30 giorni 500 mg  
 134,50 30 giorni 500 mg  
 opere 1 & 2 30 giorni 500 mg  
 30 giorni 500 mg  
 opere 1 & 2 30 giorni 500 mg  
 30 giorni 500 mg  
 (100%)

Bd Aboubaker Elkadiri Résidence Panorama immeuble 1 bureau 3 sidi maarouf  
Casablanca

الهاتف: 0522 97 20 36 - النقال: 0661 18 51 01

